

Compte Rendu réunion du Conseil municipal de LORLANGES

7 Août 2012

- **REFECTION DE LA CHAUSSEE DE LA VC N° 6 ANGELANE ET DE LA VC N° 8 VEDRINES**

Le Conseil Municipal décide d'attribuer les travaux à l'entreprise SCREG qui est la mieux disante pour un montant total de 16 866.00 € HT (variante compomac M²).

- **TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC – EP LE BOURG ET CLAMONET**

- Montant de la dépense HT 2 862.05 €.

- La participation de la Commune au financement de la dépense s'élève à la somme de 1 574.13€.

- Participation du Syndicat à hauteur de 45 % de la dépense HT ;

- **TARIF TRANSPORT SCOLAIRE A COMPTER DE L'ANNEE SCOLAIRE 2012-2013**

SECONDAIRE :

- Ramassage journalier (enfant commune) : 59 € par enfant et par trimestre
- Ramassage journalier (enfant hors commune) : 62 € par enfant et par trimestre
- Ramassage hebdomadaire : 26 € par enfant et par trimestre
- Ramassage bi hebdomadaire : 36 € par enfant et par trimestre

PRIMAIRE :

Un transport scolaire est organisé sur la Commune de Léotoing.

- Ramassage journalier (enfant commune) : 20 € par enfant et par trimestre
- Ramassage journalier (enfant hors commune) : 25 € par enfant et par trimestre.

- **AUTORISATION BAIL LOGEMENT DE FONCTION DE L'ECOLE**

Le Conseil Municipal accepte de renouveler le bail de Mr Yannick GAYAT pour une durée d'un an du 1^{er} septembre 2012 au 31 août 2013. Montant du loyer mensuel fixé à 343.71 € + frais de chauffage fixés à 75 € par mois.

- **CONVENTION RELATIVE A UNE MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil Général. Montant de la rémunération forfaitaire fixé à 111.24 € pour l'année 2012.

- **ADOPTION DU PLAN DE FORMATION TERRITORIALISE ET DU REGLEMENT DE FORMATION**

Le Conseil Municipal adopte le plan de formation ainsi que le règlement de formation.